



Parc
naturel
régional
du
Morvan

Morvan!

La lettre d'informations du Parc
Numéro spécial - 1 Décembre 2009
www.parcumorvan.org - www.patrimoinedumorvan.org

Le Morvan s'invite à Copenhague !

10 ans que ça chauffe !

Consommer mieux : la fin des fossiles.

Le Parc a, très tôt, considéré qu'il était totalement irresponsable de dépendre des seules ressources fossiles qui contribuent, avec générosité, localement et globalement, à l'émission de gaz à effet de serre.

Au Parc, une cellule énergie, composée de trois Conseillers-Climat-Energie, est à la disposition de tous. Ce dispositif, unique en Bourgogne, fait du territoire du Parc, et plus largement des 4 pays morvandiaux, un espace dynamique et exemplaire. Son financement est assuré dans le cadre du Plan Energie Climat Bourgogne.

Son action, au profit des collectivités et des entreprises du Morvan, s'est traduite par l'installation de plus de soixante chaufferies collectives au bois représentant un volume de plus de 20 000T de bois consommées par an et une puissance globale de plus de 17 Mégawatts installée (environ la consommation de près de 1 000 maisons). Les projets en préparation, pour équiper mairies, maisons de retraite, gymnases, hôpitaux, logements collectifs représentent plus de 30 Mégawatts supplémentaires, soit près du double de l'existant.

A ce jour, ce sont plus de 15 entreprises qui produisent en Morvan du combustible bois et près de 20 broyeurs mobiles ou fixes qui sont en activité sur le territoire.

Ces quelques avancées ne doivent pas faire oublier que 77% des émissions de gaz à effet de serre du parc de logements du territoire sont liées à l'usage du chauffage (58% pour le fioul, 22% pour l'électricité, 19% pour le gaz et seulement 1% pour le bois). Les efforts doivent être poursuivis et intensifiés.

Consommer moins : tout commence par là.

Contribuer à produire une énergie différente «plus propre» n'est qu'un aspect de l'action du Parc. Avec nos partenaires - ADEME, SIEEN, Conseil régional, ... - un ambitieux programme de réduction significative de la consommation d'énergie des particuliers et des collectivités est engagé. Créé en fin d'année 2008, l'Espace Info Energie du Parc a eu plus de 600 contacts en 2009 avec des habitants du territoire, décidés à penser économies... Que ce soit lors d'entretiens téléphoniques, de rendez vous à Saint-Brisson, Moulins-Engilbert ou Autun, de visites sur sites, des «mardis de l'énergie» (10 en 2009) ou de salons (salons de l'habitat de Nevers, d'Autun, Dijon,...), et foires locales,... tous ces contacts démontrent l'intérêt porté par les morvandiaux à la réduction de leur facture énergétique.

Car, même si sur le moment, le coût de l'investissement nécessaire peut sembler lourd, la réduction des charges à venir (et l'engagement citoyen à contribuer à la limitation des émissions de gaz à effet de serre), est une réalité.

Connaitre pour agir.

En 2009, avec l'appui de l'Etat, de l'Ademe, du Conseil Régional et de l'Union européenne, le Parc a décidé de faire le point sur le niveau et les sources des émissions de gaz à effet de serre produites par le territoire, et d'envisager un programme de réduction grâce à l'élaboration d'un Schéma de cohérence climat.

Cette démarche, unique en Bourgogne et très rare en France, sert de test grandeur nature pour mesurer le rôle des territoires ruraux dans le phénomène du changement climatique. Elle s'étend sur l'ensemble des 4 Pays morvandiaux, soit 503 communes (1/3 de la Bourgogne).

- AISY-SOUS-THIL
- ALLIGNY-EN-MORVAN
- ANOST
- ARLEUF
- ASQUINS
- AVALLON
- BARD-LE-RÉGULIER
- BARNAY
- BAZOUCHES
- BEAUVILLERS
- BLANOT
- BLISMES
- BRASSY
- BRAZEY-EN-MORVAN
- BUSSIERES
- CERVON
- CHALAUX
- CHAMPEAU-EN-MORVAN
- CHASTELLUX-SUR-CURE
- CHATEAU-CHINON Campagne
- CHATEAU-CHINON Ville
- CHATIN
- CHAUMARD
- CHIDES
- CHISSEY-EN-MORVAN
- CORANCY
- CUSSY-EN-MORVAN
- DOMMARTIN
- DOMECY-SUR-CURE
- DOMPIERRE-EN-MORVAN
- DUN-LES-PLACES
- DUN-SUR-GRANDRY
- ETANG-SUR-ARROUX
- FACHIN
- FOISSY-LES-VEZELAY
- FONTENAY-PRES-VEZELAY
- GACOGNE
- GIEN-SUR-CURE
- GLUX-EN-GLENNE
- GOULOUX
- ISLAND
- JUILLENAV
- LA CELLE-EN-MORVAN
- LA CHAPELLE SOUS UCHON
- LA COMELLE
- LA GRANDE-VERRIERE
- LA MOTTE-TERNANT
- LA PETITE-VERRIERE
- LA ROCHE-EN-BRENIL
- LA TAGNIERE
- L'ACOUR D'ARCEVAUX
- L'AROCHEMILLAY
- L'AVAILLET-DE-FRETOY
- LIERNAIS
- LORMES
- LUCENAY-L'EVEQUE
- LUZY
- MARIGNY L'EGLISE
- MEN ESSAIRE
- MIHRE
- MILLAY
- MOLPHEY
- MONTIGNY-EN-MORVAN
- MONTIGNY-SAINT-BARTHELEMY
- MONTLAY-EN-AUXOIS
- MONTREUILLOIN
- MONTSAUCHE-LES-SETTONS
- MOULINS-ENGILBERT
- MOULX-EN-MORVAN
- ONLAY
- OURoux-EN-MORVAN
- PIERRE-PERTHUS
- PLANCHEZ-EN-MORVAN
- POIL
- PONTAUBERT
- POUQUES-LORMES
- PRECY-SOUS-THIL
- PREPORCHE
- QUARRÉ-LES-TOMBES
- ROUSSILLON-EN-MORVAN
- ROUVRAY
- SAINT-AGNAN
- SAINT-ANDEUX
- SAINT-ANDRE-EN-MORVAN
- SAINT-BRISSON
- SAINT-DIDIER
- SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX
- SAINT-GERMAIN-DE-MODEON
- SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS
- SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN
- SAINT-HONORE-LES-BAINS
- SAINT-LÉGER-DE-FOUGERET
- SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY
- SAINT-LÉGER-VALEIN
- SAINT-MARTIN-DE-LA-MER
- SAINT-MARTIN-DU-PUY
- SAINT-PERE
- SAINT-PÉREUSE
- SAINT-PIRX-EN-MORVAN
- SAINTE-MAGNANCE
- SAULIEU
- SAVILLY
- SERMAGES
- SINCEY-LES-ROUVRAY
- SOMMANT
- TAVERNAY
- THAROISEAU
- THIL-SUR-ARROUX
- THOISY-LA-BERCHÈRE
- UCHON
- VAUCLAIX
- VEZELAY
- VIANGES
- VIC-SOUS-THIL
- VILLAPOURCON
- VILLARGOIX
- VILLIERS-EN-MORVAN
- VILLES-PA-RTENAIRES : ARNAY-LE-DUC, AUTUN, CORBIGNY, CHATILLON-EN-BAZOUIS, SAINT-BRANCHER

Les premiers résultats du diagnostic font état d'une émission globale, à l'échelle des 4 Pays, de 3 190 kteqCO₂ (à comparer aux 15 700 kteqCO₂ pour la Bourgogne) avec 18% d'émissions indirectes (non produites directement sur le territoire mais impactant le territoire) et 82% d'émissions directes. **Le territoire concerné représente 20% des émissions totales de la Bourgogne pour 1/3 du territoire.**

Le bilan de ces émissions directes est largement dominé, comme pour tous les territoires dans lesquels l'activité d'élevage est majoritaire, par l'agriculture. Celle-ci représente 50% des émissions directes, devant les transports 18%, l'habitat 11%, l'industrie 7%, le tertiaire 6%, les activités de construction 6% et le traitement des déchets 2%. Pour les émissions indirectes, le traitement des déchets arrive en tête avec 70%, puisque la majorité des déchets est traitée hors territoire.

L'agriculture : 50%

Pour l'agriculture, 59% des émissions sont d'origine non énergétique, donc non liées directement aux consommations d'énergie, avec une part majoritaire liée à la fermentation entérique des bovins, très difficile à maîtriser (63 % pour le territoire du seul Parc).

Les transports : 18%

Les émissions liées aux transports concernent essentiellement les transports de personnes (52%). Les voitures particulières sont responsables de 41% des émissions.

L'habitat : 11%

Les émissions de l'habitat sont liées aux consommations d'énergie : 58% des émissions sont dues à l'usage du fioul. Les logements construits avant 1949 sont responsables de 63% des émissions.

Renforcer l'engagement.

Ces quelques illustrations du bilan des émissions montrent les secteurs sur lesquels il est nécessaire d'agir, même si les solutions techniques et économiques ne sont pas toujours faciles à trouver.

La démarche engagée par le Parc va se poursuivre, dans les prochaines semaines, par l'élaboration, avec les collectivités du territoire, de plans d'actions, voire pour certaines d'entre elles, de plans climat territoriaux. Par ailleurs, une vaste campagne d'information, relayée dans chaque pays, sera proposée au premier trimestre 2010 pour alerter les habitants et les inciter à devenir des «citoyens du monde».

Le Morvan, un puits de carbone ?

Même si toutes les données scientifiques ne sont pas encore validées, il est néanmoins certain que le Morvan, territoire de prairies permanentes et de forêts, présente toutes les caractéristiques d'un important stockage de carbone, au profit de l'environnement global.

«La forêt bourguignonne apparaît comme un «poumon» vert important : la fonction de stockage de carbone de sa croissance annuelle équivaut à neutraliser 1/3 des émissions de GES régionales. Des pratiques culturales et forestières inadaptées peuvent altérer ces réservoirs naturels». (source ALTERRE Bourgogne 2008).

Cette situation, sauf modifications majeures des pratiques agricoles et forestières (cf plus loin), devrait perdurer, mais ne pas «dédouaner» le Morvan des efforts nécessaires pour atténuer ses émissions.

S'adapter ?

Le changement climatique est malheureusement en marche et les récentes statistiques (+0,44° en 10 ans) confirment chaque jour cette tendance. Dans le cadre du Schéma de Cohérence Climat, le Parc a décidé d'anticiper les modifications à prévoir sur les économies agricoles, forestières, touristiques et la vie quotidienne des morvandiaux. Autant les résultats de ces premières réflexions étaient attendus dans le monde de la forêt, déjà très sensibilisé à ce phénomène en raison des plantations à réaliser (le hêtre semble à ce titre en difficulté dans le Morvan !), autant les agriculteurs ont surpris (et se sont surpris eux-mêmes !) en mettant en avant des conséquences non négligeables sur leurs pratiques actuelles.

Les conséquences les plus certaines et les plus déterminantes concernent l'alimentation du bétail avec notamment des besoins de fourrages plus importants :

- les sécheresses estivales réduisent la croissance de l'herbe et rendent nécessaire un complément fourrager apporté aux animaux malgré une production printanière de fourrages plus importante. Ces évolutions entraîneront pour les éleveurs une modification de leur calendrier et de la gestion des prairies, afin de valoriser au maximum l'herbe au printemps.

- Le développement de parasites (tiques, moustiques...), maladies et ravageurs (dont les cycles vitaux sont accélérés) est favorisé par des hivers et des printemps plus doux et plus humides.

- Les difficultés de pénétrer, l'hiver ou au début du printemps, sur des terrains rendus trop humides par des précipitations abondantes sont à envisager.

Fin de l'émission !